



**Stratégie de prévention et de lutte
contre la pauvreté des enfants et des
jeunes**

15 mars 2018

**CLOTURE DE LA CONCERTATION
&
REMISE DES PROPOSITIONS DES
GROUPES DE TRAVAIL**





Sommaire

■ Les chiffres de la concertation

■ Les rencontres territoriales

■ La consultation en ligne

■ Les propositions du groupe de travail



Le Président de la République a décidé, le 17 octobre, d'engager l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté afin de promouvoir une « nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté. Nouvelle, parce que ce qui a été tenté jusqu'ici n'a pas marché. Nouvelle, parce que nous ne devons pas seulement ajuster les méthodes anciennes, mais changer radicalement d'approche.

Ce changement est double. C'est, d'une part, la priorité clairement donnée à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, qui sont les premières victimes de la pauvreté dans leur quotidien comme pour leur avenir. C'est, d'autre part, la promotion de l'investissement social pour faire de la prévention de la pauvreté le cœur de nos politiques sociales et plus largement des politiques publiques.

Ces orientations exigent une gouvernance nouvelle, portée par l'ensemble des acteurs sociaux à partir des territoires, et refusant définitivement la déclinaison par l'État d'un plan unilatéral. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité avec Olivier Noblecourt que des **groupes de travail** présidés par des personnalités reconnues reflétant la **diversité des acteurs** puissent porter des propositions fortes.

C'est également tout le sens des **rencontres territoriales** qui ont été organisées à travers la France et qui ont permis de recueillir les propositions innovantes du terrain et de recueillir la parole des personnes concernées. Enfin, la **consultation en ligne** a connu un réel succès qui a largement mobilisé le grand public avec près de 7200 contributions recueillies. Aussi, je salue l'implication de tous les membres et la qualité de ces travaux qui vont désormais nourrir la future stratégie de lutte contre la pauvreté.

Au final, **les propositions qui ressortent de ces travaux vont permettre de renouveler nos politiques en conservant les principes essentiels** de notre modèle social : l'universalité, la progressivité, le lien avec le travail. Ils s'opposent aux projets d'une société qui acterait une séparation irrémédiable entre les inclus et les exclus du marché du travail et celui d'une société qui renoncerait au caractère contributif de notre protection sociale.

C'est à ces conditions : fidélité aux valeurs, efficacité des politiques, transparence et engagement des acteurs et d'abord des personnes concernées, que renaîtra la confiance dans les politiques de solidarité.

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé



Nous clôturons aujourd'hui la concertation pour la Stratégie pauvreté. Les quelques semaines que nous avons vécues ont été passionnantes ; elles ont concentré des moments très forts, des moments d'émotion où l'on sent que les difficultés dans les familles sont telles qu'il faut agir.

Cette phase de concertation nous conforte dans l'idée qu'une politique sociale doit être universelle, toujours arrimée à une autonomie par l'emploi et le travail. On ne doit jamais séparer un accompagnement social d'une perspective d'emploi et d'utilité sociale.

Chaque jour sur le terrain, il y a des solutions qui se construisent et s'inventent. C'est la démonstration que la stratégie pauvreté doit être portée par les acteurs des territoires eux-mêmes, si l'on veut qu'elle soit efficace.

L'Etat doit tenir son rôle de garant des grandes solidarités sociales nationales, des grands principes, des droits fondamentaux qui sont ceux de tous les Français. Il doit aussi donner davantage d'écoute et de marge de manoeuvre aux territoires.

Nous arrivons aujourd'hui à la phase de bilan des rencontres territoriales et de remise des recommandations des groupes de travail. La prochaine étape sera de proposer au Président de la République et au gouvernement une stratégie globale qui sera déployée dans quelques semaines ou quelques mois, avec les acteurs, que nous rencontrerons à nouveau.

Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

Les chiffres de la concertation

- En 7 semaines, près de 40 rencontres et visites sur les territoires



Du 15 janvier au 6 mars :

- 17 rencontres territoriales et déplacements en région
- 1 journée avec les acteurs de l'Outre-mer
- Plus de 40 structures, organismes et lieux visités
- Plus de 2000 personnes rassemblées

- Au niveau national, un travail approfondi avec les acteurs



éradiquer
la pauvreté
des enfants



agir pour rendre les jeunes
moins vulnérables
et favoriser leur insertion



développer
l'accompagnement global
et les leviers de prévention
de la pauvreté



renforcer
l'accompagnement
dans la lutte contre l'exclusion



favoriser l'accès
aux droits et aux services,
lutter contre le non recours



piloter la lutte
contre la pauvreté
à partir des territoires

De début janvier jusqu'au 7 mars :

- 6 groupes de travail thématiques
- Près de 40 réunions
- Environ 50 auditions
- Plus de 100 contributions de la part des associations

- Une consultation en ligne qui a fortement mobilisé le grand public



Du 15 janvier au 27 février :

- Plus de 7200 contributions
- Dont près de 7000 de la part de particuliers
- 3600 de la part de personnes en situation de pauvreté.

Egalement :

- 3400 réponses au quizz Facebook sur les chiffres de la pauvreté en France



Les rencontres territoriales et les déplacements

30 novembre, déplacement à Villeurbanne

- Visite IUT site Gratte-Ciel
- Participation au colloque *Grande pauvreté et réussite éducative*
- Rencontre d'un collectif de parents/enfants mobilisé pour le logement de familles sans abri.

11 et 12 décembre, Bordeaux

- Visite de la CAF, présentation du dispositif *Data-mining*
- Réunion en préfecture en présence du Conseil départemental, des services territoriaux, du Centre de loisirs des jeunes de Cenon, du comité d'études et d'information sur la drogue et les addictions
- Rencontres nationales du réseau des missions locales, tables rondes et ateliers-débats

22 décembre, Douai, journée régionale de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté

- Atelier et séance plénière avec la participation des élus, des services de l'Etat, des organismes de sécurité sociale, de l'Institut régional de formation des travailleurs sociaux, des associations et des représentants des usagers
- Visite de l'association *Primoit*

9 mars, rencontre de la mission de Médecins du monde en Seine-Saint-Denis

- Accompagnement d'une sortie de l'équipe dans un bidonville à Pierrefitte
- Visite du Centre d'accueil, de soins et d'orientation à Saint-Denis

10 janvier, visite d'Emmaüs Alternatives à Montreuil

- Rencontre avec des personnes accueillies
- Echange avec les responsables d'Emmaüs et présentation des activités du groupe

15 janvier, rencontre territoriale de Plaisir

- Thématique de l'agora : Petite enfance
- Dialogue autour du dispositif *Parler bambin* à la Maison des familles de Plaisir
- Visite de la crèche *Arc en ciel* à Coignières puis de la crèche AVIP *Les petits poussins* à Poissy

16 février, Nancy

- Visite de la structure multi accueil Petite enfance *Jeanine Bosdon*
- Participation à une réunion exceptionnelle du conseil départemental du développement social de Meurthe-et-Moselle

20 février, déplacement à Strasbourg

- Petit déjeuner à l'association Caritas Alsace
- Présentation du dispositif *Vers et dans l'emploi* dans l'entreprise KFC
- Présentation du plan grande précarité et du projet de carte bancaire solidaire à l'hôtel du département
- Visite de la Maison petite enfance du Neuhof, de *La loupiote* et de la crèche-halte-garderie *Balthazar*

26 janvier, rencontre territoriale de Saint-Nazaire et Nantes

- Thématique de l'agora : Garantir le premier accueil social et réussir l'accompagnement des personnes
- Echanges à la résidence des jeunes de Saint-Nazaire
- Rencontre des animateurs de la maison de Breil-Malville et du café *Au P'tit Bonheur* à Nantes

29 janvier, rencontre territoriale de Lyon

- Thématique de l'agora : Agir pour l'inclusion sociale de tous les jeunes
- Déjeuner à *La salle à manger*, restaurant d'application des Apprentis d'Auteuil
- Visite du CHRS de Blanqui et rencontres des acteurs sur des projets innovants
- Visite du foyer de jeunes travailleurs intergénérationnel *Christophe Mérieux* géré par Habitat et Humanisme

2 février, rencontre territoriale de Châteauroux

- Thématique de l'agora : Accompagner les jeunes vulnérables
- Table ronde à la Mission locale de Châteauroux

15 février, rencontre territoriale de Dijon

- Thématique de l'agora : Développer l'accueil des jeunes enfants et le soutien aux parents dans les QPV
- Rencontre du collectif de femmes et du conseil citoyen à la MJC de Chenôve
- Echanges au Conseil départemental sur l'organisation territorialisée en matière sociale
- Visite du CHRS et du Crèche de Blanqui, échange avec les responsables et les personnes concernées
- Visite du centre social CAF des Grésilles et du bus itinérant *Parenthèque*

19 février, rencontre territoriale de Auch

- Agora sur le thème : Accès aux droits, aux biens et services essentiels et lutte contre le non-recours
- Visite de la plateforme Gers solidaire gérée par la Banque alimentaire, en partenariat avec la Croix rouge, le Secours populaire, le Secours catholique, le CCAS et avec le soutien du Conseil départemental, présentation du bus des solidarités et de la plateforme téléphonique
- Rencontre avec des jeunes à la préfecture du Gers en présence des représentants de la Mission Locale, de la Maison des Adolescents de Auch et d'un FJT de l'association Alojeg.

22 février, Journée Outremer

- Ateliers et séance plénière

23 février, rencontre territoriale d'Amiens

- Visite et rencontre des jeunes du Micro-Lycée expérimental d'Amiens
- Agora sur le thème de la réussite éducative

26 février, rencontre territoriale de Montpellier et Nîmes

- Agora sur le thème : Accompagnement des enfants et familles en situation d'exclusion
- Visite du centre de distribution des Restaurants du cœur
- Rencontre des habitants du bidonville sur le site de Celleneuve et d'une famille en réinsertion.

6 mars, rencontre territoriale de Créteil

- Agora sur le thème : Les droits de l'enfant et des familles vulnérables
- Visite et déjeuner à la *Maison de la solidarité*

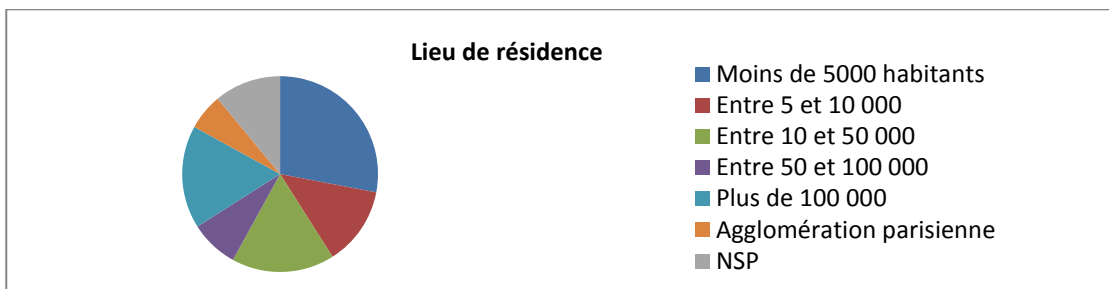
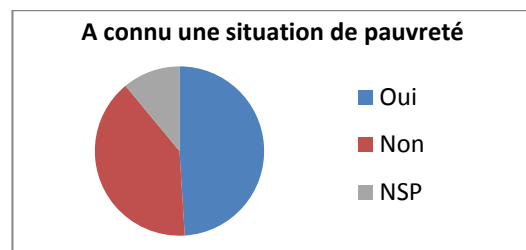
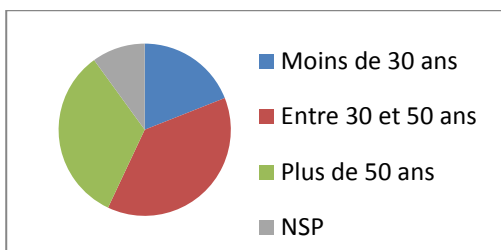
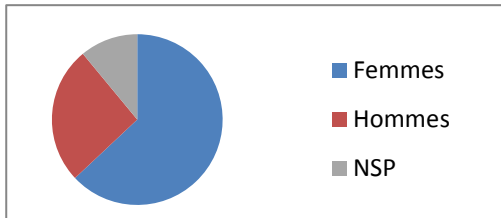
12 mars, déplacement à Lille

- Participation à la journée d'étude Comment faire avec la pauvreté des familles, organisée par l'association Sauvegarde nor



La consultation en ligne

Profil des répondants



Les répondants à la consultation identifient **quatre principaux groupes de facteurs susceptibles de faire basculer une personne dans la pauvreté**. Les facteurs socio-professionnels y contribuent selon eux le plus largement (73%) : il s'agit notamment des **problématiques d'accès à l'emploi (57%)**, de **l'équilibre de la vie familiale (13%)** ou bien encore de **l'éducation et de la formation reçues (10%)**. Des **facteurs psychologiques ou individuels** peuvent également constituer une porte d'entrée vers la pauvreté pour 44% des répondants, qu'il s'agisse de problèmes personnels comme des addictions ou de problèmes liés à l'état de santé. Enfin, **des facteurs économiques** comme le niveau de revenu et l'augmentation des prix (29%) ou liés aux institutions (4%) sont susceptibles d'entraîner des personnes dans une situation économique défavorable.

Pour lutter contre la pauvreté, les pouvoirs publics sont appelés à agir sur de nombreux leviers. Alors que l'hiver arrive à son terme, la **prise en charge des personnes sans abri** constitue une priorité pour 53% des personnes consultées (et même 60% des personnes âgées de moins de 30 ans). **L'aide aux plus jeunes**, qui connaissent un taux de chômage élevé, est également vue comme prioritaire : 48% se prononcent en faveur du développement de l'accès à la formation des jeunes et de la sécurisation de leur parcours professionnel. **L'aide sociale** doit également se réformer : 39% des personnes consultées souhaitent que les minima sociaux soient relevés (47% chez les personnes qui connaissent ou ont connu une situation de pauvreté), et 39% également que l'accès aux services sociaux soit facilité. **La protection de la petite enfance et le renforcement de l'accueil dans les crèches** est évoqué par 32% des personnes interrogées, tandis que 27% se prononcent en faveur de la mise à disposition de biens et services à prix réduit (33% chez les personnes qui connaissent ou ont connu une situation de pauvreté). Enfin, les personnes consultées souhaiteraient une **réflexion autour du métier de travailleur social (27%)**, pour les accompagner dans la rénovation de leur métier.

Le groupe de travail n°1

1

« Éradiquer la pauvreté des enfants »

■ Présidents :



←
Nathalie CASSO-VICARINI
*Présidente fondatrice de l'association
Ensemble pour l'éducation de la petite enfance*



→
Frédéric LETURQUE *maire d'Arras, vice-Président de la
Communauté urbaine d'Arras, délégué à l'Habitat et à la
Politique de la Ville, conseiller régional des Hauts de France*

■ Priorités :

Renforcer l'accueil des enfants les plus défavorisés dans les structures d'accueil de la petite enfance ; favoriser la réussite scolaire des enfants vivant dans des familles en situation de pauvreté ; développer les actions de soutien à la parentalité.

■ Parmi les propositions :

- Viser à horizon 2030 **un accès universel aux modes d'accueil de la naissance à 3 ans**
- Moduler les **financements publics octroyés aux établissements d'accueil du jeune enfant par les CAF en fonction du nombre d'enfants pauvres accueillis**
- Elaborer avec les acteurs concernés **un socle de critères communs d'attribution des places en accueil collectif** et renforcer la transparence sur la publication des critères d'attribution
- **Renforcer la qualité de l'accueil** en mettant en place un référentiel éducatif relatif au développement global et continu du tout petit et en constituant un « socle commun » de pratiques professionnelles éducatives
- **Assurer l'évaluation d'initiatives innovantes** puis leur essaimage, par le biais d'un « **fond national pour la qualité d'accueil en crèche** » financé public /privé
- **Travailler au développement d'alliances éducatives locales** afin d'incarner au plan local le continuum de la naissance à six ans
- **Développer des lieux-pivots destinés aux familles**, qui peuvent servir de relais pour aller vers les familles les plus en difficulté
- **Faire connaître et reconnaître les outils de soutien à la parentalité et développer de nouvelles ressources au service des parents.**

Le groupe de travail n°2

2

« Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion »

■ Présidents :



←

Antoine DULIN, *Vice-président du Conseil économique, social et environnemental, Habitat et Humanisme*



→

Fiona LAZAAR, *députée du Val d'Oise*

■ Priorités :

Sortir d'une logique de dispositifs spécifiques et ciblés pour aller vers le droit commun ; allier accompagnement et sécurisation des parcours ; agir dans une logique d'investissement social en faisant confiance aux acteurs de terrain et aux jeunes eux-mêmes.

■ Parmi les propositions :

- **Empêcher la sortie de jeunes sans qualification du système scolaire en allongeant la période de formation obligatoire jusqu'à 18 ans.** Il s'agit de permettre à tout jeune de disposer à 18 ans d'un socle de compétences scolaires ou professionnelles propres à faciliter son insertion dans l'emploi.
- **Créer un Parcours d'Accompagnement des Jeunes vers l'Insertion** sous la forme d'un droit contractualisé sans durée limitée à l'accompagnement pour tous les jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en études assorti d'une garantie de ressources au regard des conditions de vie.
- **Lever les freins qui empêchent les jeunes de réussir leur insertion sociale et professionnelle.** Ces freins ont trait aux questions du logement, à la mobilité et à la santé. Ils peuvent être résorbés en réduisant les délais d'attribution des aides au logement, en créant de plateformes de mobilité et en rendant plus lisible le dispositif d'aide à l'acquisition d'une couverture maladie complémentaire.
- **Mettre fin aux sorties sèches de dispositif pour tous les jeunes.** Les barrières d'âge propres à certains dispositifs créent des discontinuités qui fragilisent les jeunes. Cette mesure doit permettre de sécuriser les parcours de tous les jeunes, notamment les plus précaires, en s'appuyant sur une contractualisation ambitieuse entre l'Etat et les conseils départementaux.

Le groupe de travail n°3

3

« Développer l'accompagnement global et les leviers de prévention de la pauvreté »

■ Présidents :



←
Olivier VERAN, député de l'Isère



→
Véronique FAYET
présidente du Secours Catholique

■ Priorités :

Veiller à la santé des enfants et des jeunes ; mettre en place des programmes pilotes pour proposer des biens et services à prix réduits ; développer de nouveaux outils de lutte contre la précarité énergétique et contre la précarité dans le logement ; poursuivre le renouvellement des outils favorisant l'inclusion bancaire.

■ Parmi les propositions :

- **Garantir l'accès de tous les enfants à une alimentation digne et durable** en mettant en place une offre ciblée de petits-déjeuners à l'école et en incitant les communes à proposer des tarifs sociaux pour les cantines scolaires.
- **Soutenir le développement de programmes-pilotes pour proposer des biens à prix réduits dans le champ de l'alimentation infantile** en généralisant le programme Main qui vise à améliorer les pratiques alimentaires des enfants de moins de 3 ans et à réduire la charge financière de cette alimentation pour les familles les plus pauvres.
- **Garantir l'accès de tous les enfants à la santé** en renforçant la coordination des acteurs de la santé des enfants scolarisés et en développant une offre de santé bucco-dentaire accessible à tous.
- **Généraliser les points « conseil budget »** pour accompagner les personnes en difficultés financières et prévenir le surendettement sous l'égide de la Banque de France, qui assurerait le rôle de tête de réseau.
- **Simplifier et renforcer les dispositifs d'aide à la rénovation thermique des logements** pour les rendre plus accessibles aux personnes les plus pauvres.
- **Créer un fonds de soutien à la lutte contre les exclusions** visant à financer des innovations sociales en matière de prévention de la pauvreté des enfants.

Le groupe de travail n°4

4

« Accès aux droits et aux services, lutte contre le non-recours »

Présidents :



←
Matthieu ANGOTTI
*directeur général du centre communal d'action sociale de
Grenoble*



→
Aurore BERGE
députée des Yvelines

Priorités :

Renverser la charge de la réussite des politiques de solidarité ; mesurer la réussite des politiques publiques à l'aune de ce qu'elles produisent pour les personnes les plus vulnérables ; constituer une force de proposition auprès des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, à commencer par les enfants et les jeunes.

Parmi les propositions :

- **Ouvrir la refondation des minimas sociaux et y associer un droit universel à l'accueil et l'accompagnement social.** Il s'agit notamment de s'appuyer sur le partage d'informations entre les principaux organismes pour accélérer le processus d'automatisation et favoriser une dynamique d'aller-vers les ayant droits en situation de non-recours.
- **Lancer un plan national de définition d'indicateurs d'effectivité des droits**, associés à des objectifs quantifiables et des mesures d'incitation. Ce plan s'appliquera aux organismes dépendant de l'Etat et inclura l'ouverture d'un espace de négociation avec les collectivités territoriales.
- **Inscrire dans la loi le caractère obligatoire des schémas d'accueil territoriaux, associé aux principes d'inconditionnalité et de non-abandon** afin d'organiser un véritable suivi des parcours des individus.
- **Renforcer le déploiement des métiers de la médiation** en valorisant le « travail pair », le métier d'écrivain public et en lançant une politique de mise à disposition d'interprètes dans les lieux d'accueil social.
- **Lancer d'ici début 2019 sur une dizaine de sites pilotes, une expérimentation de territoires de « haute qualité éducative pour les adolescents »** visant à décroquer les établissements de l'Education Nationale, à garantir un accès universel à des activités émancipatrices pour les adolescents et à leur permettre de déployer leurs capacités citoyennes.

Le groupe de travail n°5

5

« Un accompagnement renforcé dans la lutte contre l'exclusion »

■ Présidents :



←
Christine LACONDE, *directrice du Samu Social de Paris*



→
Alain REGNIER
préfet, délégué interministériel à l'intégration des réfugiés

■ Priorités :

Refonder la politique d'hébergement des familles et des enfants ; favoriser la complémentarité de l'accompagnement social, sanitaire et professionnel ; améliorer le repérage des publics « invisibles » et assurer une priorité à la prise en charge des femmes isolées.

■ Parmi les propositions :

- **Améliorer la connaissance des publics exclus** en réalisant l'enquête auprès des personnes sans domicile de l'INSEE tous les 5 ans.
- **Augmenter l'enveloppe de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie médico-social spécifique de 20 % au cours des trois prochaines années** pour financer en particulier la création de lits d'accueil médicalisés et de lits halte soins santé.
- **Créer une obligation pour les acteurs sociaux de proposer une solution d'accompagnement pour les personnes dans les 3 mois après leur sortie de dispositif** et en assurer le financement.
- **Expérimenter localement des applications ou des espaces numériques pour signaler les personnes en détresse sociale au-delà des numéros d'urgence sociale existants** permettant l'auto signalement et le signalement par des tiers.
- **Etablir, dans le cadre du plan quinquennal pour logement d'abord, un plan de d'urgence de sortie des familles de l'hébergement** en particulier hôtelier en se fixant comme objectif une réduction de 50 % du recours aux nuitées hôtelières d'ici 2022, capacités qui devront être remplacées par un hébergement digne et du logement accompagné.
- **Lutter contre la précarité des femmes sans abris** en mobilisant des équipes mobiles dans une dynamique « d'aller-vers », en facilitant leur accès aux soins et en augmentant les structures dédiées aux femmes (accueil de jour, hébergement).

Le groupe de travail n°6

6

« Piloter la lutte contre la pauvreté à partir des territoires »

■ Présidents :



←
Mathieu KLEIN, *président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle*



→
Joëlle MARTINAUX
présidente de l'union nationale des centres communaux d'action sociale

■ Priorités :

Remettre la solidarité au cœur du projet républicain en accompagnant chacun sans rupture tout au long du parcours de vie, conjuguer solidarité des droits assurée par l'échelon national et solidarité des engagements organisée par les territoires

■ Parmi les propositions :

- **Amplifier la participation des personnes concernées et l'engagement des citoyens dans la lutte contre la pauvreté dans les territoires** en développant des instances de concertation et en permettant aux professionnels publics et privés de changer de regard sur la possible implication de chacun.
- **Réinstaurer une véritable relation de confiance entre l'État et les collectivités territoriales** en reconnaissant effectivement le chef-de-filât départemental, en repositionnant l'État dans un rôle stratégique et en faisant du contrat le nouvel instrument privilégié des relations État-départements.
- **Permettre aux territoires de recourir davantage à des délégations de compétences de gré à gré et favoriser les expérimentations et l'innovation sociale** en élargissant le cadre juridique de l'expérimentation
- **Garantir l'accueil social inconditionnel de toute personne en coordonnant davantage les acteurs de terrain** que sont les CCAS et CIAS, premiers accueils sociaux, et les associations locales.
- **Recentraliser le financement et l'attribution du revenu de solidarité active** pour clarifier la répartition des rôles entre les acteurs et libérer l'action des départements.

**DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE
À LA PRÉVENTION ET
À LA LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ
DES ENFANTS
ET DES JEUNES**



Contact presse :

anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr

01 40 56 63 65

<http://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/strategie-de-prevention-et-de-lutte-contre-la-pauvrete/>



@Delegpauvrete